

Quand un homme gifle le Président de la République, c'est une honte, je condamne cet acte. Et si par ailleurs je pense que ce Président aura été le pire de la 5ème République, au service des plus nantis, celui qui aura fait le plus de mal au peuple, cette agression n'est pas pour autant justifiable.

Je m'interroge juste sur la notion d'égalité. Il y a un peu plus de deux ans, mon adjoint au maire s'est fait violemment gifler par un individu. Il était dans l'exercice de ses fonctions, cet adjoint est un homme courtois, sans excès. Cela s'est passé devant témoins qui connaissaient l'individu et l'immatriculation de sa voiture avait été relevée. Plainte avait été déposée.

Au début de l'automne 2020, on se souvient des annonces du ministre de la justice qui demandait à ce que les élus soient protégés dans leur fonction. Quelques semaines plus tard, monsieur le Procureur classait sans suite l'affaire de la giffle à mon adjoint.

Par ailleurs, une affaire d'insultes et menaces envers un élu et une autre d'insultes et diffamation envers un élu ont fait l'objet d'un dépôt de plainte dans ma ville. Les deux affaires ont été classées sans suite...

Y aurait-il deux poids et deux mesures dans la République en marche